

L'Ifla : collègues et causes
du monde entier

GWYNNETH EVANS*

gwynnethevans@sympatico.ca

PAR ESSENCE, LES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES d'associations professionnelles sont complexes. Fondée en 1927, l'Ifla a connu une longue et remarquable histoire. Ses dirigeants ont ressenti le besoin de « lire les signes des temps » et d'apprendre du contexte dans lequel interviennent les bibliothécaires. Depuis la fin des années 1990, la Fédération a refondu ses statuts, revu sa structure et ses façons de faire, clarifié ses objectifs et ses principes. Comme dans de nombreuses organisations, le changement y représente la seule constante. La communication au sein de l'organisation et avec les partenaires ou les intervenants se fonde maintenant sur un élément essentiel, un modèle lui permettant d'interpréter son rôle, lequel est constitué de trois volets : société, profession et membres.

L'Ifla est une organisation indépendante, internationale, non gouvernementale et sans but lucratif. Elle a pour objectifs de promouvoir des normes élevées pour l'acquisition et la fourniture de services d'information et de bibliothèque, d'encourager la reconnaissance de l'apport des bonnes bibliothèques ou des bons services d'information et de représenter les intérêts de ses membres dans le monde.

Pour la réalisation de ces objectifs, la Fédération s'appuie sur les valeurs fondamentales suivantes :

- la reconnaissance des principes de liberté d'accès à l'information, aux idées et aux œuvres d'imagination et de liberté d'expression mentionnées dans l'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ;
- la certitude que les personnes, les collectivités et les organisations ont besoin d'un accès universel et équitable à l'information, aux idées et aux œuvres d'imagination pour leur bien-être social, éducatif, culturel, démocratique et économique ;
- la conviction que la fourniture de services de bibliothèques et d'information aide à garantir cet accès ;
- l'obligation de permettre à tous les membres de la Fédération de s'engager et de bénéficier de ses activités sans égard à différents facteurs : citoyenneté, handicap, origine ethnique, sexe, situation

géographique, langue, opinion politique, race ou religion^{1,2}.

Comme toute déclaration d'intention, la formulation semble simple et directe, mais la mise en œuvre, grâce à une reconnaissance de la diversité et de l'esprit d'inclusion, constitue à la fois une occasion et un défi.

Le cadre conceptuel des trois volets d'intervention de l'Ifla facilite la compréhension et aide les membres à donner un contenu concret à ses déclarations et à les orienter vers l'action.

Le volet société recouvre le rôle et l'influence des bibliothèques et des services d'information dans la société et les problèmes contextuels qui conditionnent ou limitent leur environnement. Ces questions sont examinées actuellement par des comités tels que le Comité sur la liberté d'accès à l'information et sur la liberté d'expression (FAIFE), celui sur le droit d'auteur et autres problèmes juridiques (CLM), le Comité international du Bouclier bleu (CIBB) pour la sauvegarde et la restitution des biens de la culture et des collections, et les cellules de sensibilisation auprès des organismes internationaux et des instances telles que le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), où se retrouvent les hommes et femmes politiques, les décideurs, les enseignants, les membres de l'industrie de l'information, de la technologie, des industries culturelles et les usagers de tous âges et de tous les secteurs.

Le volet profession regroupe les questions traitées depuis longtemps par les programmes fondamentaux comme le Développement des bibliothèques dans le tiers-monde (ALP), l'Alliance Ifla — Conférence des directeurs de bibliothèques nationales pour les normes bibliographiques (ICABS), la Préservation et conservation (PAC), l'Unimarc et plus de 45 sections et groupes de discussion coordonnés par huit divisions. Ces activités — manifestes, enquêtes, normes, directives, rapports de recherche, publications — sont au cœur de la pratique professionnelle et permettent aux bibliothèques et services de documentation de mieux remplir leurs missions et de répondre adéquatement aux besoins des lecteurs d'un environnement en mutation rapide. Le secteur d'intérêts, avec l'ajout de compétences et d'expériences en matière de représentation, de sensibilisation et de communication, vient renforcer efficacement le volet sociétal.

* Directrice générale des Programmes nationaux et internationaux à la Bibliothèque nationale du Canada entre 1993 et 2002. Membre de deux sections de l'Ifla, celle des bibliothèques scolaires et celle sur la lecture. Elle fut secrétaire et présidente de cette dernière de 1999 à 2007 et membre du Comité professionnel et du Conseil d'administration de 2005 et 2007.

1. Le site Web de l'IFLA : <http://www.cifla.asso.fr/accueilifla/accueilifla.htm>.
2. *Ibid* : <http://www.cifla.asso.fr/accueilifla/troispiliers.htm>.